

Département du Puy-de-Dôme

063-216304337-20220930-DE_24_2022-DE

Reçu le 12/10/2022

Publié le 12/10/2022

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt-deux, trente septembre le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, régulièrement **convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

DELIBERATION 24/2022

Dépenses imprévues

Le maire informe qu'il est nécessaire de prévoir au budget principal en investissement 7.5% de la somme votée soit un montant de 6159.36.

La proposition de Madame le Maire est acceptée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Y.BONY

